

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 23 juin 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (179r, 180v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 23 juin 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47828>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 juin 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin remercie Eugène André pour sa lettre de la veille sur les prix de revient, qui n'aborde cependant pas la question de son logement au Familistère. Godin désire savoir si André veut habiter dans l'aile gauche ou dans le pavillon central : il pourrait récupérer son ancien logement dans l'aile gauche avec deux pièces en plus ou occuper l'ancien logement de Quaintenne [dans le pavillon central]. Godin a demandé à son fils Émile de suspendre les locations pour pouvoir faire les mutations permettant de libérer le logement qu'il voudra occuper. Godin demande à André de s'entendre avec son fils Émile à ce sujet.

Notes Lieu de destination : d'après la lettre de Godin à Eugène André du 16 juin 1874.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Familistère, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 23 Juin 74

Cher Monsieur André,

Je reçois votre lettre d'hier et vous remercie de son contenu au sujet des frais de revient. Mais cette lettre laisse subsister une obscurité au sujet de notre logement qu'il faut faire disparaître. Car si vous voulez un logement au Familistère il faut savoir ce que vous voulez y avoir afin de le préparer, autrement nous risquerions d'attendre bien longtemps. Je désire d'autant savoir si vous désirez habiter l'aile gauche ou la partie centrale, je vous ai dit que dans l'aile gauche on pouvait

vous rendre notre ancien logement avec deux pièces en plus. Je vous ai parlé aussi du logement de M. Guadet mais vous ne m'avez pas donné de motifs qui nous feraient ne pas accepter l'un ou l'autre de ces logements. Et il est nécessaire de savoir ce qui est à notre convenance pour prendre les dispositions propres à vous l'accorder.

Donnez-moi donc votre avis définitif sur ces questions.

J'ai demandé à l'usine de suspendre les locations afin de faire les mutations nécessaires pour vous laisser libre le logement que vous

général.
Maurice, mon compagnon
Adversaire, le bon Dieu, offre
dans ce monde de bon
tout personne au peintre et
à l'architecte, un jour à la
fête de l'assumption de
Notre Dame, lorsque l'heure
de l'assumption de la Vierge
aura sonné, une grande
procession.

Qui nous permettra de se
retrouver à la fin, dans ce
commencement de la Vierge
mariée. Commencer à diffuser
l'heure de l'assumption de
la Vierge, pour gagner le

plus Maurice générale.

Notre-Dame de l'Assumption

choisiriez, examinez
avec moi ce qu'il y a lieu de
faire.

Je vous saluté bien
sincèrement

Georges